



# RAPPORT ANNUEL 2020 – ABSMAD

AVENCHES  
MOUDON  
PAYERNE

ABSMAD – ASSOCIATION BROYARDE POUR  
LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE MAINTIEN À DOMICILE



• Comité et direction	3
• Billet de la présidente	4
• Billet des directrices	6
• Clients de l'ABSMAD	
- Évolution des clients par tranche d'âge	10
- Évolution des heures de l'activité d'aide et de soins entre 2019 et 2020	11
- Évolution des heures d'aide et de soins à domicile et du nombre de clients	12
- Répartition des heures de prestations	13
- Repas livrés à domicile	13
• IMUD	
- Une nouvelle équipe pendant la pandémie	14
- Activité en chiffres	16
• COVID	
- Pandémie et matériel: témoignage de Catherine Müller, <i>Responsable prestations ABSMAD</i>	18
- Témoignages de collaboratrices	20
- Notre mission: accompagner nos clients dans leur quotidien	22
• Ressources humaines	
- Evolution des RH	23
- Jubilaires	23
- Formation d'employé(e) de commerce	24
- Interview de nos deux apprenties	25
- CMS Moudon: déménagement	27
- CMS Avenches: déménagement	28
• Finances	
- Évolution des charges	29
- Évolution des produits	29
- Bilan au 31.12.2020	30
- Compte de résultat au 31.12.2020	31

## COMITÉ

**Aliette Rey**  
*Présidente*

**Marie-Pierre Vincent**  
*Vice-présidente*

### RÉGION AVENCHES

**Marie-Pierre Vincent**  
*Membre et déléguée à l'Assemblée  
des délégués de l'AVASAD*

### RÉGION MOUDON

**Aliette Rey**  
*Présidente*

### RÉGION PAYERNE

**Valérie Hadorn**  
*Membre et déléguée à l'Assemblée  
des délégués de l'AVASAD*

**Eric Schürch**  
*Membre*

**Charles Charvet**  
*Membre et délégué à l'Assemblée  
des délégués de l'AVASAD*

**Vincent Guggi**  
*Membre*

**Christelle Luisier**  
*Membre jusqu'au 5 mars 2020*

**Eric Küng**  
*Membre du 30 avril au 31 octobre 2020*

**Edouard Noverraz**  
*Membre depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020*

## DIRECTION

**Mireille Pidoux**  
*Directrice jusqu'au 31 octobre 2020*

**Hélène Morgenthaler**  
*Directrice dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020*

**Catherine Muller**  
*Responsable prestations*

**Sonia Perret**  
*Responsable ressources humaines*

**Fausto Cameroni**  
*Responsable finances*

**Carmen Gutiérrez**  
*Consultante en soins infirmiers*

### RESPONSABLES DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

**Aurélie Piguet**  
*CMS Avenches*

**Brigitte Alioui**  
*CMS Moudon jusqu'au 31 août 2020*

**Anne Burdet Schopfer**  
*CMS Payerne*

**Sara Monvert**  
*CMS Moudon dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020*

## AVASAD

**Tristan Gratier**  
*Président*

**Susana Garcia**  
*Directrice générale*

## BILLET DE LA PRÉSIDENTE



Me voici déjà à mon deuxième billet de Présidence, que le temps passe vite.

En préambule, au moment de m'asseoir à mon bureau afin de rédiger ce billet, ma pensée revient naturellement à toutes et tous les soignants, que ce soit aux soins à domicile, en EMS, ou à l'hôpital.

Cette année 2020 restera ancrée dans nos mémoires au point de vue sanitaire. Pourtant, l'année 2020 avait assez bien débuté puis, en mars, tout bascule. Que de stress, de soucis, il faut être réactif, penser à se réorganiser rapidement d'une manière efficace et différente en prenant en compte toutes les mesures barrières de distanciation et sanitaires recommandées.

Nous recevons les masques et le produit désinfectant au compte-gouttes, il faut s'en accommoder et essayer de faire son travail au mieux avec les moyens du bord. Ensuite, nous devons nous adapter d'un point de vue organisationnel en fonction des personnes testées « Covid-19 » à domicile, du personnel touché par le virus ou mis en quarantaine. Chaque semaine, voire chaque jour porte son lot de désagrèments dus à cette pandémie. Vous y avez fait face avec BRIO grâce à une bonne coordination et de très bonnes volontés et compréhension de la part de vous toutes et tous. Soyez-en remerciés.

Merci infiniment à vous toutes et tous qui avez été amenés à vivre ces moments difficiles, en acceptant de travailler dans des conditions stressantes. Sans vous, les soins à domicile de notre belle région auraient été en GRAND danger. Nos bénéficiaires ainsi que leur famille vous en sont reconnaissants.

Concernant la collaboration des soins à domicile Vaudois et Fribourgeois, construire un partenariat solide avec les différents acteurs sanitaires de la Broye, dont l'Hôpital Interkantonal de la Broye (HIB), reste un objectif majeur du comité directeur de l'ABSMAD pour permettre une meilleure prise en charge de la santé

populationnelle de notre région. Malheureusement, avec l'année COVID que nous venons de vivre et que nous vivons encore, les séances concernant ce projet ont été repoussées, ce que vous pouvez bien comprendre. D'autres occupations importantes au niveau sanitaire étaient prioritaires. Par contre, le projet RAUB (Réponse à l'Urgence Broye) a pris tout son sens et la collaboration par le biais de l'IMUD (Infirmier-ère Mobile Urgences-Domicile) s'est vue renforcée et propose désormais une couverture 24 h/ 24.

Suite à sa brillante élection au Conseil d'Etat Vaudois au printemps 2020, Madame Christelle Luisier Brodard quitte le comité ABSMAD. Nous la remercions vivement pour son dévouement et sa disponibilité, nous lui souhaitons plein succès et bon vent pour ces prochaines années.

Félicitations à Mme Mireille Pidoux, directrice de l'ABSMAD durant onze années et qui a pris une retraite anticipée bien méritée en octobre 2020. Merci à toi MIREILLE pour tout le travail accompli avec diligence et professionnalisme en mettant en priorité le bien-être des clients et du personnel durant tout ton mandat. Ce fut pour moi un réel plaisir de collaborer avec toi durant ces quelques années, de manière intelligente et efficiente.

Et après...

Bienvenue à Madame Hélène Morgenthaler, nouvelle directrice de l'ABSMAD. Madame Morgenthaler a su très vite et de manière brillante, se mettre au service des soins à domicile de notre région. Avait-elle le choix? En arrivant au 1<sup>er</sup> septembre 2020, en pleine crise de « Covid-19 » il a fallu se mettre au diapason rapidement. Cerise sur le gâteau, après 3 semaines de sa prise de fonction, elle s'est retrouvée seule aux commandes de l'ABSMAD suite au départ plus rapide de Madame Mireille Pidoux.

En conclusion, mes remerciements vont à tous les membres de la direction de l'ABSMAD qui s'impliquent avec le cœur, professionnalisme et énergie afin que tout fonctionne au mieux, à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, responsables de centre, responsables d'équipe, soignants, thérapeutes, assistants sociaux et bénévoles, personnel de l'administration, sans vous, les soins à domicile ne pourraient pas exister.

Un tout grand merci à mes sympathiques collègues du comité pour leur soutien.

**Aliette Rey**

Présidente



## BILLET DES DIRECTRICES

### Il faut s'adapter en permanence

Cheville ouvrière de l'aide et des soins à domicile, Mireille Pidoux a dirigé l'Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (ABSMAD) durant dix ans, accompagnant son fort développement. A l'heure de la retraite, à l'automne 2020, elle a remis le flambeau à Hélène Morgenthaler. Infirmière de formation, celle-ci a été cheffe de service des soins à domicile du Réseau Santé Sarine. Pour la Broye vaudoise, elle poursuivra l'essor de ce qui est devenu une véritable entreprise. Rencontre au terme d'une année où l'aide et les soins à domicile ont été mis à forte contribution.

- Mme Morgenthaler, vous êtes la nouvelle directrice de l'ABSMAD. Comment avez-vous vécu votre entrée en fonction?

#### Hélène Morgenthaler

Avec beaucoup de plaisir et un peu d'appréhension. J'ai commencé au 1<sup>er</sup> septembre et j'ai eu la chance de profiter de l'expérience de Mireille, restée en poste quelques semaines. L'équipe de direction m'a aussi beaucoup aidée. J'ai ressenti une belle solidarité et me suis sentie vraiment accueillie. Venant des soins à domicile fribourgeois, j'ai dû m'habituer au système vaudois, davantage centralisé, et qui répond à d'autres lois cantonales. Mais j'ai retrouvé le même esprit et des personnes motivées à offrir des soins de proximité avec empathie et bienveillance. Ce qui me manque, avec les restrictions sanitaires, c'est d'avoir commencé sans avoir pu réellement rencontrer les équipes sur le terrain.

- Le moment était particulier, au seuil de la deuxième vague de Covid-19...

**H.M** Avec la situation actuelle, il faut s'adapter en permanence. Les choses peuvent changer d'une semaine à l'autre. En 2020, nous avons dû nous réorganiser continuellement pour assurer la charge de travail et avons appris en continu avec le virus. Au départ, tout était flou. Il y avait peu de connaissances sur le COVID, les tests, la transmission. La pénurie de matériel nous a beaucoup préoccupés. A cela s'ajoutaient malheureusement des employés parfois malades ou qui se retrouvaient en quarantaine. C'était impossible d'anticiper. Il fallait être réactive et j'ai retrouvé les réflexes de mes années comme infirmière aux urgences! Cela m'a aidée afin de garder la tête froide et me préparer à l'imprévu.

#### Mireille Pidoux

Dès le premier semi-confinement, il nous a fallu continuer d'assurer notre mission de maintien à domicile en effectuant les prestations essentielles, les soins de base et les soins infirmiers, tout en assumant l'augmentation importante d'autres prestations comme la livraison de repas à domicile (environ +30% en quelques jours). La plupart de nos livreurs bénévoles, de jeunes retraités, sont devenus «personnes à risque» du jour au lendemain et celles et ceux qui restaient sur le pont se sont mobilisés. Cet engagement a été un point lumineux au milieu de cette année sombre. Une solidarité et une réactivité, que la pandémie a mises en valeur, mais qui existent depuis toujours dans le domaine des soins.

- Comment avez-vous vu évoluer l'aide et les soins à domicile dans la Broye?

**M.P.** Après presque 18 ans dans l'aide et les soins à domicile, d'abord comme responsable du Centre médico-social (CMS) de Moudon, puis en tant que directrice de l'ABSMAD, je peux dire que j'ai vraiment vécu l'explosion du maintien à domicile dans notre région. Quand j'ai commencé, les gens confondaient encore CMS et EMS. Alors qu'aujourd'hui, il n'y a pas un Vaudois qui ne connaisse pas les soins à domicile. J'ai quitté l'ABSMAD avec la satisfaction de voir les équipes des CMS d'Avenches et de Moudon s'installer dans de nouveaux locaux adaptés aux besoins actuels et proches de nos partenaires. Et un projet est en route pour le CMS de Payerne. Ces structures sont devenues un acteur incontournable de notre système de santé.

- Concrètement, comment cela s'est-il traduit?

**M.P.** En dix ans, les prestations de l'ABSMAD ont connu une augmentation de presque 70% pour atteindre 133 000 heures en 2020. C'est énorme! Cela montre bien le besoin et le désir des gens de rester dans leur lieu de vie, même et surtout quand des problèmes de santé apparaissent. Concernant le personnel, on est passé d'environ 100 à 180 EPT (équivalent plein-temps) pour la même période. Ce qui représente environ 300 collaborateurs. Tout cela a demandé de repenser

l'organisation (une vraie gestion d'entreprise). En collaboration avec l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins À Domicile (AVASAD), dont fait partie l'ABSMAD, plusieurs services supports ont dû être créés (ressources humaines, finances, soutien clinique).

**H. M** Comme directrice d'une association de soins à domicile, on travaille aujourd'hui dans une perspective entrepreneuriale, en faisant attention au budget, aux effectifs, à la satisfaction de la clientèle et du personnel ainsi qu'à donner une réponse rapide à l'ensemble des partenaires. Une sortie d'hôpital peut avoir lieu le vendredi à 16 h avec un client qui a besoin d'un soin à domicile déjà quelques heures après.

- Qu'est-ce qui explique ce bond des soins à domicile ?

**H. M** L'arrivée d'un nouveau système tarifaire en 2012 pour mieux maîtriser les coûts de la santé a eu pour conséquence de réduire la durée moyenne des séjours hospitaliers (DMS). Résultat : ces sorties précoces engendrent une plus grande complexité des prestations de soins à domicile avec une surveillance post-opératoire plus importante. Aujourd'hui, nous continuons d'avoir besoin d'infirmières et de soignants qui ont une connaissance de la personne âgée, mais nous recherchons aussi des profils formés en soins aigus, au suivi en médecine ou en chirurgie, sans oublier l'aspect social.

**M.P.** Pour suivre cette évolution, le panier de prestations s'est étoffé, toujours en travail étroit avec l'AVASAD. Nous avons aujourd'hui dans nos CMS de Moudon, Payerne et Avenches du personnel spécialisé en diabétologie, en stomathérapie, en suivi de plaies chroniques, en conseil nutritionnel. J'ai toujours essayé de positionner l'ABSMAD dans des projets cantonaux. Nous avons, entre autres, contribué à mettre en évidence que la malnutrition pouvait avoir une influence importante sur les chutes, avec comme conséquence la fin du maintien à domicile et l'institutionnalisation des personnes âgées. D'où l'importance des diététiciennes dans l'aide et les soins à domicile. Pour les proches aidants, des collaboratrices de l'ABSMAD ont également été impliquées dans la création d'une prestation de soutien à leur intention. La mise en place de l'équipe IMUD (Infirmier-ère Mobile Urgences-Domicile), un projet intercantonal et interinstitutionnel, a permis de proposer des prestations 24h/24 et d'éviter ainsi des hospitalisations non appropriées.

- Quels défis attendent l'ABSMAD ?

**H. M** Il faudra sans cesse nous adapter face à la pandémie. De manière générale, le fort développement que connaissent les soins à domicile n'est pas terminé. Il s'agira de continuer à fluidifier les collaborations avec nos partenaires, comme les hôpitaux et les EMS. Et je vois l'importance de renforcer la prévention pour contribuer à rendre la population davantage actrice de sa santé. Pour l'ABSMAD et les soins à domicile publics

en général, il faudra aussi être attentif à la concurrence, car nous ne sommes plus seuls sur le marché. Nous ne pouvons pas rester sur nos acquis et nous devons continuer à miser sur nos compétences, renforcées par les multiples formations disponibles, ainsi que sur notre lien de confiance avec nos partenaires de soins.

- Mme Pidoux, quel est votre sentiment au moment de passer le témoin ?

**M.P.** La transition s'est très bien passée et tout a été fait en bonne intelligence. J'ai été ravie de faire la connaissance d'Hélène et j'ai été heureuse d'apprendre qu'elle avait un parcours d'infirmière. Un point qui me tenait particulièrement à cœur. Je suis persuadée qu'elle saura amener du renouveau dans cette institution qui évolue rapidement. Pour moi, il était important d'arrêter avant que l'énergie me manque.

- Si vous ne deviez garder qu'un souvenir ?

**M.P.** Les 25 ans de l'ABSMAD ! C'était un moment fort. La fête organisée à la Halle des fêtes de Payerne avec le groupe de musique Oesch's die Dritten a été un succès. C'était magnifique de sentir chez nos clients un vrai désir de participer, de fêter avec les soignants. Comme une manière de nous montrer que s'ils pouvaient rester à la maison, c'était parce qu'on existait.

- Mme Pidoux, qu'allez-vous faire maintenant ?

**M.P.** Avant tout, je tiens à remercier encore une fois les membres du comité de direction de l'ABSMAD, les cadres et tous les collaborateurs et les collaboratrices pour leur soutien sans faille. Et maintenant, je vais profiter du temps qui passe... J'ai des liens associatifs importants dans lesquels j'aimerais m'engager un peu plus. Avec mon mari, lui aussi bientôt retraité, on fait beaucoup de vélo et de marche et nous avons des projets de voyage sur le long terme, à voir quand les frontières rouvriront. En attendant, j'ai mes petits-enfants. Je n'aurai pas le temps de m'ennuyer !

**Mireille Pidoux**

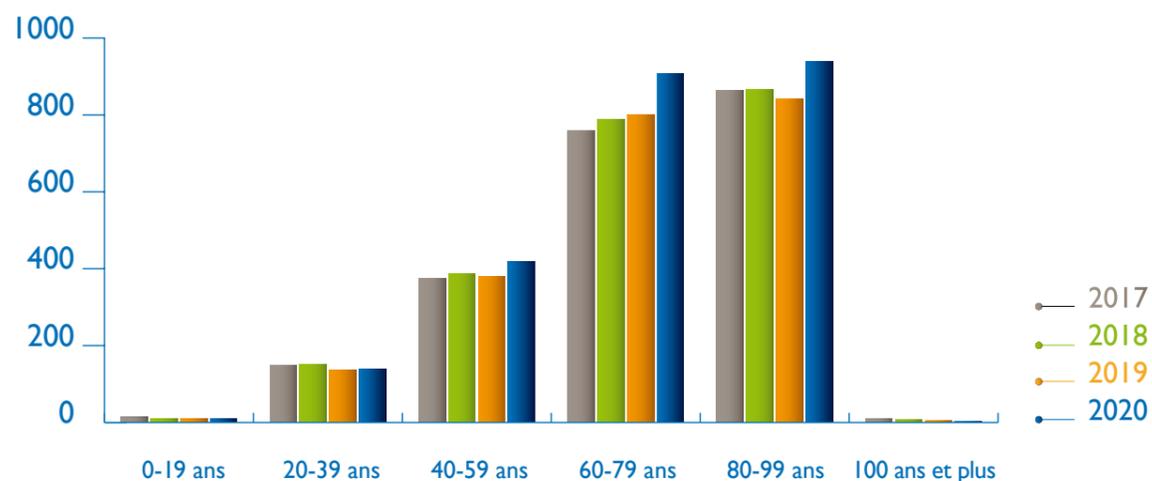
*Directrice jusqu'au 31 octobre 2020*

**Hélène Morgenthaler**

*Directrice dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020*

## CLIENTS DE L'ABSMAD

### ÉVOLUTION DES CLIENTS PAR TRANCHE D'ÂGE



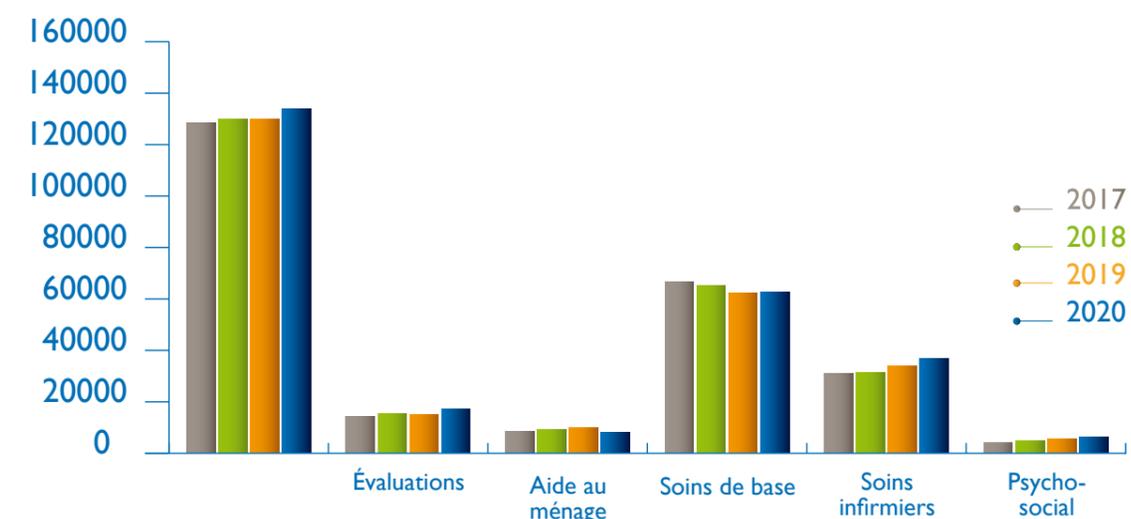
En lien avec l'augmentation de l'activité, nous constatons une augmentation de notre clientèle de l'ordre de 11.3% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est remarquée dans la majorité des tranches d'âge.

La catégorie 60-79 ans est celle qui a la plus forte augmentation, avec 13.4% et représente 37.5% de notre clientèle.

Les conséquences de la pandémie se traduisent bien dans ces chiffres, les entrées en EMS et les hospitalisations ayant été repoussées le plus possible.

## ÉVOLUTION DES HEURES DE L'ACTIVITÉ D'AIDE ET DE SOINS ENTRE 2019 ET 2020

	2019	2020	Evol.en%
Nombre total des heures d'aide et de soins	129'854	133'849	+ 3.1
Nombre total d'heures d'évaluation RAI-HC	14'910	17'255	+ 15.7
Nombre d'heures de soins de base	62'223	62'623	+ 0.6
Nombre d'heures de soins infirmiers	33'909	36'722	+ 8.3
Nombre d'heures de traitement ergothérapie	2'411	1'986	- 17.6
Nombre d'heures d'aide au ménage	9'881	8'308	- 15.9
Nombre d'heures de démarches sociales	5'737	6'302	+ 9.8
Nombre d'heures autres activités	783	653	- 16.6



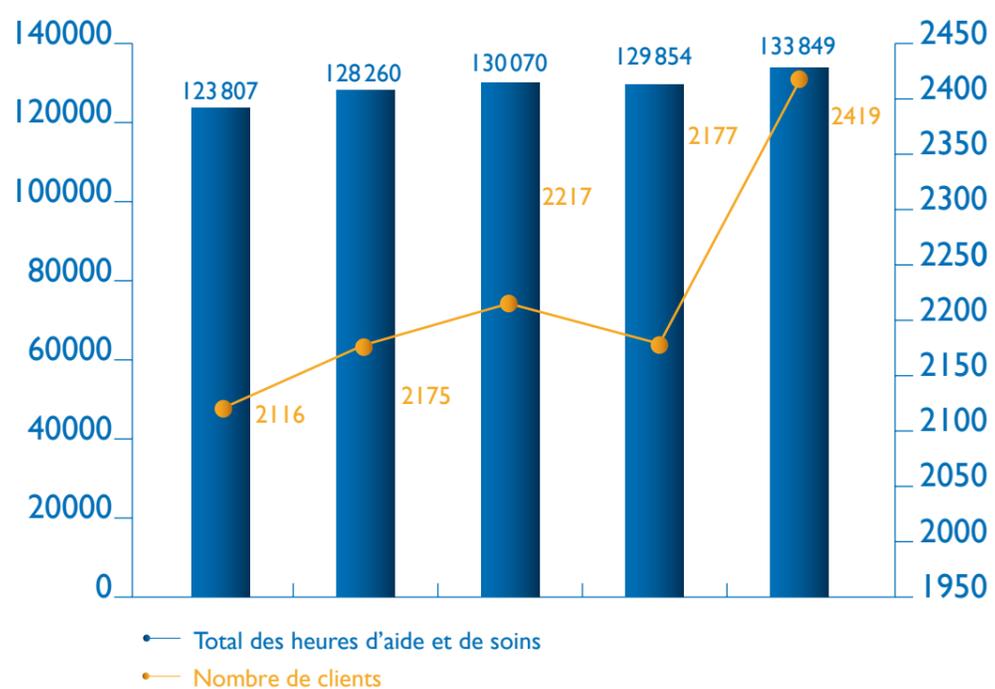
Contrairement à la majorité des entités du dispositif cantonal, nous enregistrons une hausse de 3.1% par rapport à 2019. En effet, l'activité ayant généralement le plus diminué est l'aide au ménage et l'ABSMAD n'en fournit que proportionnellement très peu (7.6% de l'activité). Dès lors, la pandémie n'a que très peu impacté les prestations que nous fournissons.

L'évolution des prestations de soins infirmiers confirme notre précédente explication sur les conséquences de la pandémie. La hausse de ces prestations est de 8.3%, soit 2'813 heures de plus que l'année précédente, tendant à démontrer la fourniture de soins plus aigus.

Les évaluations ont également marqué une forte hausse avec 15.7% ou 2'345 heures.

## HEURES DE PRESTATIONS

### ÉVOLUTION DES HEURES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE ET DU NOMBRE DE CLIENTS

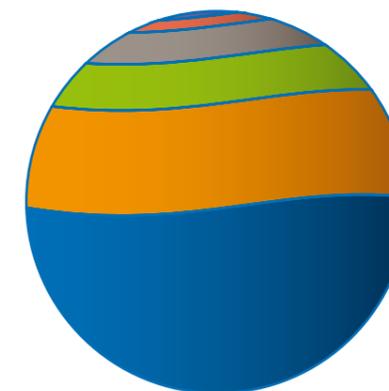


L'augmentation plus que proportionnelle de la clientèle par rapport aux heures de prestations est justifiée par le fait que nous effectuons des prestations plus courtes dans la durée. La durée moyenne d'une prestation de ménage est de 43 minutes, contre 28 minutes pour des soins infirmiers et un peu moins de 18 minutes pour une évaluation.

Le nombre mensuel moyen de clients est passé à l'104 contre l'037 l'année dernière.

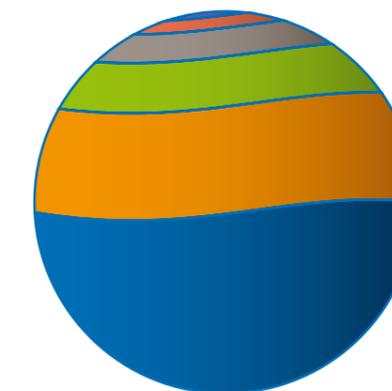
## RÉPARTITION DES HEURES DE PRESTATIONS

2019



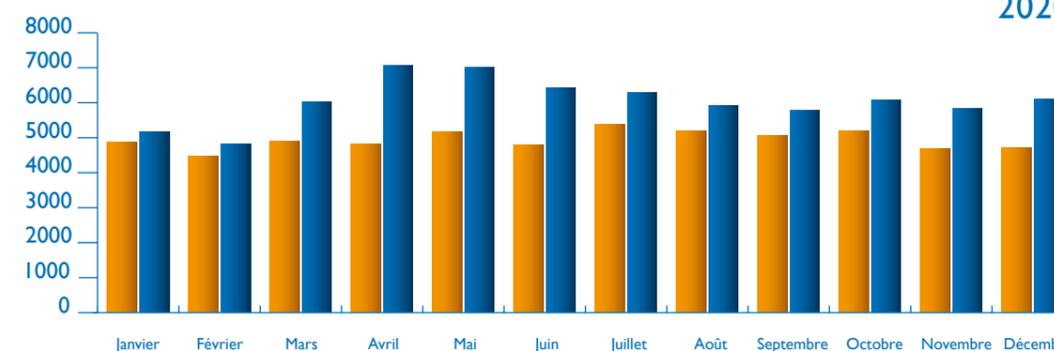
3%	Autres	2%
4%	Psycho-social	5%
8%	Aide au ménage	6%
11%	Évaluations	13%
26%	Soins infirmiers	27%
48%	Soins de base	47%

2020



Les soins de base et les soins infirmiers représentent toujours 74% de notre activité, avec une proportion plus forte des soins infirmiers. L'aide au ménage a perdu 2% suite au confinement de mars à mai. A contrario, les évaluations ont augmenté de 2%, du fait de l'augmentation de notre clientèle.

## REPAS LIVRÉS À DOMICILE



Le nombre de repas livrés a très fortement augmenté en 2020, plus particulièrement pendant la période du semi-confinement. Nous constatons une hausse de 22.3% par rapport à 2019, passant de 59'000 à 72'500 repas. Les livreurs bénévoles étant majoritairement des personnes à risques, ils ont été invités à rester à leur domicile. Les livraisons ont été effectuées par nos collaborateurs dont l'activité avait diminué (aide au ménage, ergothérapie, prestations sociales) et par des renforts d'autres associations.



## 2020 : UNE NOUVELLE ÉQUIPE IMUD ET LE DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PENDANT LA PANDÉMIE

En 2020, la nouvelle équipe IMUD – Infirmier-ère Mobile Urgences-Domicile – a continué à déployer son activité 24/7 dans le cadre du projet RAUB (Réponse À l'Urgence, mandaté par la DGSVD (Direction Générale de la Santé) et dirigé par le RSNB (Réseau Santé Nord Broye).

Les membres de la nouvelle équipe proviennent de différents horizons: EMS, urgences, CMS, hôpital. Tous s'accordent sur ce qui les a motivés à embrasser cette nouvelle mission, ils la considèrent nécessaire pour la population et pour le système de santé, ainsi que stimulante au niveau professionnel.



## LES IMUD L'EXPLIQUENT DANS CES TERMES

### • Nécessaire pour la population et pour le système de santé

«Le médecin peut me solliciter pour intervenir à domicile, en particulier pour les personnes âgées présentant un problème de santé et ne nécessitant pas un appel à l'ambulance. Je peux alors réaliser différents types d'examen, ce qui permet au médecin de poser un diagnostic et de décider si la personne peut être traitée à domicile ou si un déplacement aux urgences est nécessaire.

La plupart du temps, je peux mettre en place le traitement prescrit et si nécessaire, organiser un suivi par mes collègues du CMS les heures ou les jours suivants.

Ces personnes nous font part de leur satisfaction. Elles se sentent rassurées par ces interventions dans leur lieu de vie et contentes de ne pas devoir se déplacer au cabinet ou aux urgences.

Suite à mon intervention, si une consultation aux urgences est nécessaire, je peux retrouver la personne aux urgences et partager avec l'équipe les données de sa situation ; je contribue ainsi à diminuer son stress et celui de son entourage.



En étant postée aux urgences, une fois déterminée la gravité de la situation par l'équipe des urgences, je participe à l'identification des ressources et des signes de vulnérabilité de la personne. Dans les situations où le médecin décide qu'une hospitalisation n'est pas nécessaire, j'évalue avec la personne et son entourage, ce dont elle aura besoin pour retourner et rester à domicile en sécurité. Si c'est nécessaire, un suivi par le CMS sera sollicité, par exemple pour administrer un traitement ou pour aider aux soins d'hygiène. En cas de besoin, je rejoins la personne à son domicile pour effectuer les premiers soins.

Les personnes, leurs familles et les professionnels des urgences se sentent rassurés avec cette organisation rapide des prestations.

Je porte également une attention particulière aux proches de la personne qui consulte. Parfois, le passage aux urgences met en évidence le risque ou l'épuisement du proche aidant. Les CMS peuvent intervenir pour les soutenir de diverses manières et éviter ainsi une hospitalisation de la personne malade aboutissant parfois à une institutionnalisation non-souhaitée.»

#### • Stimulant au niveau professionnel

«J'aime rencontrer les personnes dans leur lieu de vie et explorer avec elles, avec leur entourage et avec le médecin, les possibilités pour qu'elles y restent malgré leurs problèmes de santé. Rester à domicile leur permet de récupérer plus facilement l'autonomie, ce qui est le plus cher pour elles.

Mon expérience et mes compétences dans le domaine des soins à domicile, dans l'approche spécifique de la personne âgée et/ou vulnérable et dans les soins aigus sont un atout dans la prise en soins aux urgences et à domicile.

Pouvoir garder un pied dans le milieu hospitalier est très enrichissant pour moi. Non seulement, je reste en contact avec l'évolution de la médecine et des soins mais aussi je me sens faire partie d'une équipe. Comme nous couvrons les mêmes horaires, quand j'interviens à l'extérieur au milieu de la nuit, je suis rassurée de savoir que l'équipe se renseigne si mon absence se prolonge. J'apprécie de la retrouver à mon retour pour échanger sur les problématiques rencontrées.

Avec les médecins de garde, l'équipe des urgences et d'autres partenaires, nous partageons une mission commune et complémentaire: répondre à l'urgence et apporter la prestation la mieux adaptée aux besoins de la personne, à domicile ou aux urgences, dans l'objectif de diminuer les hospitalisations "évitables".»

### L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

<b>178 personnes/mois</b> évaluées en urgences	<b>116 demandes</b> dont <b>58 interventions</b> à domicile/mois	<b>90 prestations</b> planifiées/mois pour <b>17 personnes/mois</b>
---	--	---

### COVID-19: L'INTERVENTION IMUD UNE ALTERNATIVE AU PASSAGE AUX URGENCES OU À L'HOSPITALISATION

Pendant la première vague, l'équipe a été renforcée. De ce fait, une IMUD est restée présente aux urgences et a participé systématiquement, avec l'équipe, à l'évaluation des personnes âgées. L'IMUD a contribué ainsi à éviter des hospitalisations, afin de préserver les places disponibles pour les cas COVID graves ou des patients nécessitant des soins hospitaliers.

Le nombre de soins planifiés à domicile la nuit a fortement augmenté durant cette période; cela a également contribué à décharger le milieu hospitalier.



Les résidents d'EMS nécessitant des soins ambulatoires à l'HIB ont pu recevoir ces soins sur leur lieu de vie grâce à l'intervention de l'IMUD: par exemple, des transfusions de sang, jusqu'alors toujours réalisées à l'hôpital.

La collaboration avec les médecins de premier recours s'est également renforcée en lien avec la nécessité d'effectuer des tests de dépistage COVID à domicile et pour éviter des déplacements aux urgences.

La réactivité de l'équipe IMUD, ses compétences et son équipement spécifique pour la gestion des urgences font d'elle un partenaire essentiel dans les prises en soins à domicile en collaboration avec les médecins et les autres membres du réseau.

## PANDÉMIE ET MATÉRIEL : TÉMOIGNAGE DE CATHERINE MÜLLER, Responsable prestations ABSMAD

Cette année 2020 restera comme l'année de l'incertitude et des changements continus.

On a très rapidement dû se mettre en action pour organiser l'activité auprès de nos clients les plus fragiles, pour effectuer le travail depuis notre domicile, pour recevoir les informations de notre Direction Générale et les transmettre aux collaborateurs ou les mettre en œuvre, et cela 7 jours sur 7.

Rechercher à travers tout le pays de Vaud (merci à mes enfants) des petits flacons vides, du savon liquide, du papier ménage, des combinaisons de peintre... et même des masques ! pour assurer la sécurité de nos collaborateurs (dans un grand moment de manque de matériel, nous avons même acheté des sacs poubelles de 110 Lt en pensant qu'à défaut de blouses... ils pourraient se transformer en tabliers...).

On a appris la signification de la gestion de crise : être sans cesse dans la réactivité et la créativité, et grâce à l'entraide qui nous lie, lorsque l'une de nous était en « baisse » de régime, les autres la soutenaient.

Nous avons craint pour les collaborateurs au contact direct des clients positifs ou suspects avec des moyens de protections disponibles au compte-gouttes.

Aussi inquiets pour nos collaborateurs vulnérables et nos collaborateurs déclarés positifs au COVID.

Vérifier et transmettre chaque jour les données concernant le nombre de clients/ collaborateurs suspectés ou confirmés COVID à nos payeurs et partenaires.

Il a fallu remplacer les bénévoles, pratiquement tous vulnérables, pour les prestations de transports TMR et pour apporter les repas à nos clients les plus âgés qui ne pouvaient plus sortir; faire les plannings, gérer les remboursements des km.

Réorganiser la distribution du matériel, nos bureaux de la Direction, vidés de la majorité des collègues, se sont alors transformés en entrepôts, on y a même vu des centaines de petits lapins de Pâques!

Unir nos forces et offrir aux équipes des cellules de soutien psychologique.

Sans la solidarité et l'entraide:

- des collaborateurs qui ont accepté de faire des activités qui n'étaient pas de leur spécificité (livrer les repas par exemple).
- des personnes qui se sont spontanément offertes pour remplacer nos bénévoles vulnérables arrêtés.
- des partenaires régionaux tels les EMS qui nous ont prêté et lavé des blouses en tissus (et même des blouses à usage unique !) pour que nos collaborateurs soient protégés dans les situations COVID positif.
- des partenaires du Réseau qui ont partagé certains « bons plans » avec nous pour obtenir du matériel, jamais nous n'aurions pu faire face à cette pandémie, alors MERCI à tous.



## COVID • TÉMOIGNAGES DE NOS COLLABORATRICES

J'aimerais parler de tout ça au passé mais pour l'instant c'est trop vite. J'avais l'impression d'avoir des épées au-dessus de ma tête. C'était difficile mais j'ai eu un soutien extraordinaire de mes responsables. À tout moment, je pouvais passer au bureau ou téléphoner. Je me suis sentie soutenue. Cette pandémie nous permet de s'apprécier d'avantage et c'est toujours un bonheur de se revoir en pleine forme.

**Chantal Francey**  
Auxiliaire de santé  
CMS Payerne

Ce fut une période d'incertitude, de crainte, de chamboulement, très différente des années passées. On s'attache aux clients et ça nous attriste de les voir partir brusquement.

**Maryline Rollat**  
Livreuse de repas  
CMS Payerne

De mes quelques voyages, j'ai senti que l'être humain perd les bases qui sont reliées à la terre. Avec cette pandémie, j'espère que l'être humain se pose, s'arrête, réfléchit à quelles sont les vraies valeurs.

**Martha Guisolan**  
Auxiliaire de santé  
CMS Payerne

Cette crise nous oblige à vivre différemment depuis quelques semaines, on revient à plus de simplicité, on relativise les choses, on revoit nos priorités, on prend le temps de redécouvrir des activités qu'on avait plus le temps de faire... et tous ces élans de solidarité... formidables, il faudrait que tout cela ne soit pas juste pour le temps de la crise.

**Stéphanie Molisani**  
Auxiliaire de santé  
CMS Moudon

Lorsque le 17 mars 2020, dans l'urgence, on nous a demandé de rentrer travailler chez nous, on se serait cru en période de guerre. L'organisation à domicile ne fut pas facile car nous étions trois dans ma famille à y travailler. Ne plus voir mes collègues et surtout la collègue avec qui je partage mon poste fut difficile autant pour l'organisation de notre travail qu'émotionnellement. Actuellement, je travaille deux jours par semaine au bureau et le reste du temps à domicile mais j'attends avec impatience le moment où tout sera redevenu à la normale et où on pourra se retrouver tous ensemble au bureau...

**Isabelle Guerry,**  
Secrétaire secrétariat général  
Direction

Pour piloter dans une telle situation, il est nécessaire d'avoir du bon sens, de savoir garder son sang-froid, de rester factuelle et humaine, de pouvoir donner du sens aux directives institutionnelles et savoir les communiquer à l'équipe. Avoir conscience des causes d'absentéisme et être attentive à l'état psycho-social de chaque membre de l'équipe m'apparaît très important pour suivre l'évolution et réagir quand nécessaire.

**Mélanie Chassot**  
Responsable d'équipe  
CMS Payerne

Au niveau professionnel, j'ai eu peur de ne pas réussir à répondre aux besoins de nos clients correctement, bien qu'imaginant que la prise en charge des patients COVID serait différente et j'ai eu aussi très peur de contaminer les clients non-Covid. J'ai appris que dans les soins à domicile, il y a une capacité d'adaptation énorme et une capacité de donner réponse aux demandes même en urgence qui devraient être mises en évidence car nos collaborateurs ont fait preuve d'un professionnalisme impressionnant. Bien évidemment, l'inconnu fait toujours peur, mais le fait d'avancer avec la peur, c'est ce qui nous rend courageux.

**Andreia Perreira**  
Infirmière  
CMS Moudon

En début d'année 2020, quand nous commençons à parler du Covid-19, j'étais convaincue que ce virus n'arriverait jamais en Suisse. Puis les choses se sont accélérées, on préparait un éventuel télétravail en février déjà en recensant les ordinateurs portables. Avec mes collègues du service RH, nous pensions que cela serait irréalisable. Puis le 17 mars 2020, le cœur gros, Madame Pidoux nous demandait de quitter les bureaux. En une après-midi, nous avons organisé notre nouvelle manière de travailler pour les semaines à venir et nous avons réussi. Engagements, salaires, absences et j'en passe, tout a pu être traité dans les délais. Notre manière de travailler a été revue, nous favorisons la digitalisation, ce qui est très positif du point de vue de l'écologie. Les échanges avec mes collègues m'ont beaucoup manqué mais nous avons su les remplacer par d'autres moyens de communication. Les contacts avec les collaborateurs, qui se font généralement par téléphone, ont été plus « personnels » car nous échangeons toujours quelques mots sur ce que nous vivons. Les collaborateurs ont été très compréhensifs lorsque nous devons composer pour répondre à leur demande. Du point de vue personnel, les rencontres avec ma famille me manquent beaucoup. J'ai appris à vivre autrement, parfois loin de ceux que j'aime mais ce que je retiens, c'est que la distance peut nous rendre plus proches.

**Céline Félix**  
Gestionnaire administration  
du personnel  
Direction

## NOTRE MISSION : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR QUOTIDIEN

« Tout a commencé par quelques heures de paralysie, dans l'attente de directives et d'informations sur où se procurer le matériel de protection. Ensuite, l'attente a fait place à un véritable sprint pour protéger, préparer, informer, équiper et soutenir les équipes.

À la mi-mars 2020, je reçois des nouvelles d'un proche hospitalisé et décédé du COVID en Espagne. Le pire ne va-t-il pas arriver chez nous aussi? Le triage des patients, des détresses respiratoires et des fins de vie à domicile, sans un stock suffisant d'oxygène, de médicaments, de ressources pour assister et accompagner chaque personne dignement.

Chaque contact avec les équipes des CMS me remplit d'émotion. Elles continuent à prendre soin des clients avec les moyens disponibles pour se protéger, vivant dans la crainte d'être eux-mêmes infectés et de les contaminer, mais sans douter de leur mission et en restant solidaires avec la population et les collègues.

Face à la probable impossibilité de sauver, de traiter ou d'hospitaliser toutes les personnes touchées par le COVID, les équipes mobilisent leurs compétences et s'impliquent sans compter pour continuer à apporter des soins, pour éviter des souffrances inutiles, pour reconforter: en quelques mots, s'occupent sans relâche de la VIE.

Si une prochaine vague ou une prochaine crise devait se reproduire, je souhaite vivement que l'on dispose du personnel sanitaire suffisant, en forme et motivé, au niveau communautaire et hospitalier. Pour cela, il est nécessaire dès maintenant de prendre soin de ces héros et héroïnes que la population a applaudis afin qu'ils puissent durer, maintenir leur motivation et continuer à accompagner nos clients dans leur quotidien.»

### Carmen Gutiérrez

Consultante en soins infirmiers



© Pierre Köstinger / La Broye Hebdo

## RESSOURCES HUMAINES

### ÉVOLUTION DES RH

	2019	2020
Collaborateurs y compris livreurs de repas bénévoles	318	312
Collaborateurs sans livreurs de repas bénévoles	280	279
Nouveaux collaborateurs	58	36
Équivalents plein temps (EPT)	170	175
Collaborateurs ayant suivi une formation continue	166	120
Taux de rotation	13.9	13.6
Taux d'absentéisme	8.6%	9.2%
Moyenne d'âge des collaborateurs	43.16	43.6
Taux d'activité moyen des collaborateurs	61%	63%

Le taux d'absentéisme ABSMAD est légèrement inférieur à celui du canton (10%). Il a toutefois subi une hausse par rapport à l'année dernière, ceci en lien avec la crise sanitaire liée au Covid-19.

Le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation durant l'année 2020 a nettement diminué par rapport à l'année 2019. De nombreuses formations ont dû être annulées suite aux restrictions sanitaires et aux limitations du nombre de personnes.

### JUBILAIRES

- 30 ans** Bernadette Dubrit-Persous
- 25 ans** Catherine Fornerod
- 20 ans** Sylvie Aeberhard, Beatrix Andresson-Aeschlimann, Jeanne Henzer, Dominique Michaud, Sonia Perret-Rouvenaz, Marie-Louise Pittet-Michel, Janick Volery
- 15 ans** Fausto Cameroni, Jacqueline Corthésy-Régamey, Franziska Duc-Feller, Marinela Rodrigues Guerra
- 10 ans** Mélanie Chassot, Martine Corminboeuf-Muller, Chantal Francey, Véronique Gilliéron, Anne-Laure Margot-Jaquemet, Eric Morattel, Jacqueline Pittet, Dominique Reber, Sandrine Rey-Renevey, Jeanne-Eliane Saugy, Annik Simon, Gérard Zurflueh

## FORMATION D'EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

Le métier d'employé(e) de commerce est très vaste et peut varier énormément en fonction du champ d'activité et de la taille de l'entreprise dans laquelle le professionnel travaille. Les possibilités de formations continues et d'évolutions de carrières sont nombreuses.

L'apprentissage d'employé(e) de commerce CFC dure trois ans. Deux jours par semaine sont consacrés à la formation théorique (cours professionnels) et trois jours à la formation pratique chez l'employeur. L'apprenti(e) peut choisir d'effectuer sa maturité intégrée s'il/elle le souhaite.

À l'ABSMAD, nous formons des jeunes depuis plusieurs années et c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons, tous les trois ans, un(e) nouvel(le) apprenti(e).

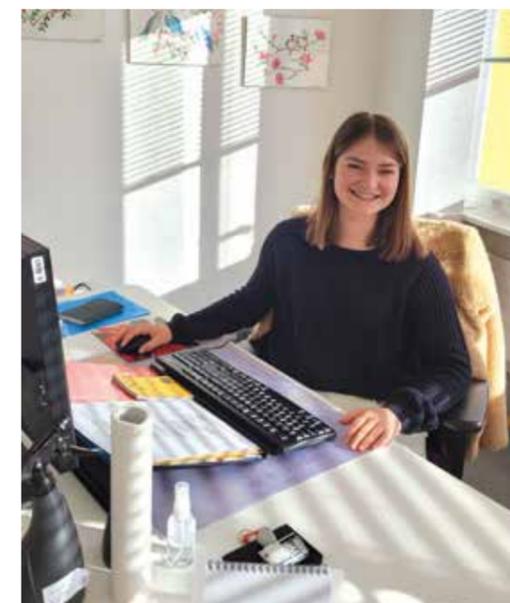
L'apprentissage au sein de la direction de notre association est très complet et varié. L'apprenti(e) effectue sa première année au sein du secrétariat général, sa deuxième année se déroule au service RH et sa dernière année en comptabilité. Un stage de deux mois est également effectué dans un CMS pour y découvrir d'autres activités telles que réception, planification, gestion des RDA-OPAS et TMR. Quelques jours sur le terrain auprès de nos clients sont également organisés afin que l'apprenti(e) puisse découvrir les métiers d'aide et de soins et la réalité du travail à domicile.

Au sein de chaque service, les professionnels s'investissent avec brio dans leur rôle de formateur pratique et transmettent leur savoir-faire au quotidien. J'en profite pour les remercier chaleureusement!

### Sonia Perret

*Responsable des ressources humaines et formatrice en entreprise*

## INTERVIEW DE NOS DEUX APPRENTIES



Lisa Clot

Lisa Clot, 16 ans, a débuté son apprentissage en 2020, elle est actuellement en 1<sup>ère</sup> année.

### Interview

- Pourquoi avez-vous choisi le métier d'employée de commerce?  
Je suis sortie de l'école obligatoire à 15 ans, et à cet âge-ci, c'est difficile de se projeter. Les études ne m'attiraient pas, c'est pourquoi je me suis dirigée vers un apprentissage d'employée de commerce. C'est un métier qui ouvre beaucoup de portes pour la suite.
- Qu'avez-vous découvert dans ce nouveau monde de travail?  
Est-ce que cela correspondait à vos attentes/souhaits?  
J'ai découvert énormément de choses en choisissant cette voie; les responsabilités, ce que ça fait de passer des journées aux côtés d'adultes, comment gérer mon argent, le fait d'avoir seulement 5 semaines de vacances, ...  
Cela correspond entièrement à mes attentes, je dirais même plus. Ce n'était pas le métier de mes rêves, et pourtant j'ai l'impression que c'est une évidence. Comme je le dis souvent, pour moi, je ne suis pas en apprentissage d'employée de commerce, mais tout simplement à l'école de la vie.
- Quels sont vos projets futurs?  
Mon rêve est d'avoir une ferme pédagogique, mais cela reste un rêve, je le garde tout de même bien au chaud dans ma tête. Je n'ai pas de projet en particulier pour la suite. Pour l'instant, je vais me focaliser sur ma formation et je verrai plus tard mes envies pour le futur.

Arbresha Kryeziu

Arbresha Kryeziu a terminé son apprentissage en 2020 et elle occupe depuis quelques mois le poste de secrétaire-réceptionniste au CMS de Moudon.

Interview

- Pourquoi avez-vous choisi le métier d'employée de commerce?  
J'ai choisi le métier d'employée de commerce car c'est une activité très variée et qui permet généralement durant l'apprentissage de découvrir différents services. Ce choix m'a permis d'avoir une vision globale de l'association et de m'aider à mieux définir mes attentes professionnelles futures. Mon expérience durant ces 3 ans d'apprentissage m'a démontré mon grand intérêt pour le relationnel avec les clients.
- Qu'avez-vous découvert dans ce nouveau monde du travail?  
Est-ce que cela correspondait à vos attentes/souhaits?  
Pendant ma formation, j'ai découvert le fonctionnement de la structure de l'ABSMAD et de ses différents services. J'ai eu la chance de passer par le secrétariat général, les ressources humaines ainsi que la comptabilité. De plus, et cela a été ma plus belle découverte, j'ai pu travailler au CMS de Payerne, là j'ai pu confirmer qu'en effet la relation avec les clients est la chose que je préfère dans ce métier. Durant la crise sanitaire, j'ai été amenée à remplacer en présentiel et à plusieurs reprises des collaborateurs en télétravail ou en vacances, ce qui m'a permis de constater à quel point j'étais impliquée et utile en tant qu'apprentie à l'ABSMAD. Cette expérience a été très bénéfique et valorisante.
- Quels sont vos projets futurs?  
Dans une première étape, je souhaite m'intégrer dans les meilleures conditions à l'équipe actuelle au CMS de Moudon. J'aimerais m'investir dans la durée au sein de l'ABSMAD et contribuer de manière significative à son développement.

Le samedi 13 juin 2020, le centre médico-social de Moudon a emménagé dans ses nouveaux locaux situés dans la Maison de Santé, Avenue de Cerjat 6 à Moudon au deuxième et dernier étage. Les couleurs sont douces et les espaces ouverts, ce choix a été fait car la majorité des collaborateurs passent la plus grande partie de leur temps sur le terrain et assez peu dans les locaux du CMS. Ne pas avoir de bureau attiré change la dynamique et favorise les interactions tout en ayant des meubles de rangement itinérants attribués à chacun. Cependant, pour plus de confort, des parois antibruit ont été installées et des espaces canapés, pourvus d'un isolement phonique de qualité, permettent les échanges plus confidentiels. En outre, quelques personnes, sans activités extérieures bénéficient de bureaux fermés. Il est rarement effectué de soins dans les locaux du CMS, mais un arrangement avec l'antenne du HIB, installée à l'étage du dessous, nous autorise à utiliser une salle de soins.

**Sara Monvert**  
Responsable du CMS      91 Collaborateurs (EPT 62)

**Cécilia Varas**  
Responsable d'équipe  
(Secteur Lucens)

**Elisabete Vieira**  
Responsable d'équipe  
(Secteur Moudon)

**Romain Vey**  
Responsable d'équipe  
(Secteur les Hauts)



## CMS AVENCHES • DÉMÉNAGEMENT

Le lundi 31 août 2021, le centre médico-social d'Avenches a intégré ses nouveaux quartiers, place de la Gare 10A, dans l'immeuble des logements protégés fraîchement construit sur la parcelle de l'Aventica. Par rapport à ses anciens locaux, près de la voie ferrée, le CMS profite de pièces plus lumineuses réparties sur deux niveaux.

La superficie est pratiquement identique, mais l'aménagement des locaux correspond mieux aux besoins actuels. Le nombre de référents de situation, répartis en deux équipes (Vully et Avenches), a presque quadruplé en quatorze ans. Autres avantages du nouvel emplacement pour le CMS, la proximité avec les dix-neuf logements protégés de l'immeuble ainsi qu'un accès au CMS facilité pour la population. Initié par la Commune d'Avenches, le projet a été monté en partenariat avec le CMS.

### Aurélie Piguet

Responsable du CMS

55 Collaborateurs (EPT 32)

### Aurélie Revelly

Responsable d'équipe  
(Secteur Avenches)

### Marianna Gingin

Responsable d'équipe  
(Secteur Vully)



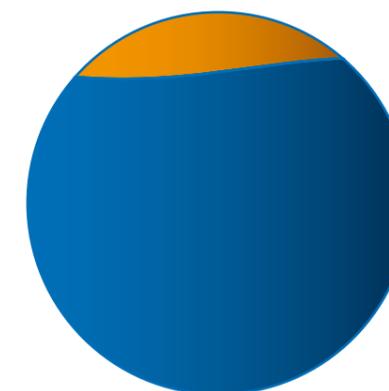
## FINANCES

### ÉVOLUTION DES CHARGES

La répartition 2019 était de 16/84. La différence provient de l'acquisition de mobilier et des frais de déménagements des CMS d'Avenches et Moudon. Les coûts ont toutefois été compensés par un prélèvement sur le fonds achats et renouvellement, ainsi que par un don de la Loterie Romande.

Autres charges 18%

Frais de personnel 82%

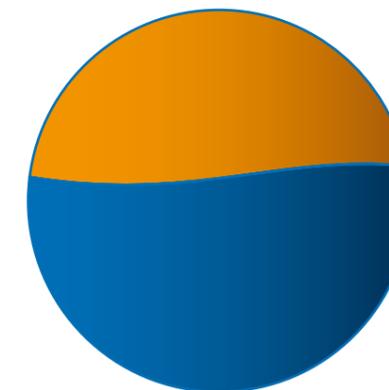


### ÉVOLUTION DES PRODUITS

Les heures facturées augmentent de 2.3% par rapport à 2019, les recettes de presque 2%. La différence entre le rapport 47/53 de l'année précédente provient du fait que les coûts de la pandémie ont été pris en charge par le Canton.

Produits de la facturation et autres 44%

Financement de l'AVASAD (composé des subventions cantonales et des fonds de l'AVASAD) 56%



## BILAN AU 31.12.2020 ET 31.12.2019 ABSMAD PAYERNE

ACTIF	2020 KCHF	2019 KCHF
<b>Actif circulant</b>	<b>3'174</b>	<b>3'068</b>
Liquidités	1'244	1'183
Créances résultant de livraisons et de prestations	1'834	1'760
Tiers	1'834	1'760
Collectivités publiques	0	0
Autres créances à court terme	31	50
Comptes de régularisation actif	65	75
<b>Actif immobilisé</b>	<b>87</b>	<b>88</b>
Immobilisations corporelles	58	59
Immobilisations financières	29	29
<b>Total Actif</b>	<b>3'261</b>	<b>3'156</b>

PASSIF	2020 KCHF	2019 KCHF
<b>Engagements à court terme</b>	<b>2'779</b>	<b>2'383</b>
Dettes financières à court terme portant intérêt	1'261	1'353
Dettes résultant de livraisons et de prestations	357	259
Tiers	299	195
Collectivités publiques	29	33
Entités membres	28	30
Autres dettes à court terme	292	283
Provisions à court terme	616	473
Comptes de régularisation passif	253	15
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>38</b>	<b>63</b>
Fonds affectés	38	63
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>444</b>	<b>710</b>
Capital libre (résultats reportés)	0	49
Réserves libres	228	275
Capital lié	216	386
<b>Total Passif</b>	<b>3'261</b>	<b>3'156</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31.12.2020 ET 31.12.2019 ABSMAD PAYERNE

	2020 KCHF	2019 KCHF
<b>Produits</b>	<b>22'143</b>	<b>20'161</b>
Produits de collecte de fonds	37	122
Dons / Legs	7	122
Produits de prestations fournies	22'107	20'039
Mandats publics	669	0
Mandats de tiers	29	373
Produits de livraisons et de prestations	20'873	19'054
Prestations de services	7'416	7'378
Livraisons	1'161	949
Financement par l'AVASAD	12'295	10'727
Autres produits d'exploitation	536	613
<b>Charges directes de prestations et de projets</b>	<b>-22'428</b>	<b>-20'146</b>
Frais de personnel	-18'437	-17'004
Honoraires et prestations de tiers	-1'053	-658
Frais de déplacements	-1'103	-1'143
Charges d'exploitation	-1'822	-1'328
Amortissements	-14	-12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-285</b>	<b>15</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-6</b>	<b>-5</b>
Charges financières	-6	-5
<b>Résultat avant mouvements de fonds et de capitaux</b>	<b>-290</b>	<b>10</b>
<b>Variation des fonds affectés</b>	<b>24</b>	<b>-6</b>
Attribution aux fonds affectés	-37	-7
Utilisation des fonds affectés	61	1
<b>Résultat de l'exercice avant mouvements des capitaux propres</b>	<b>-266</b>	<b>4</b>
<b>Attributions</b>	<b>266</b>	<b>-4</b>
Attribution/Utilisation capital lié	170	87
Attribution/Utilisation du capital libre (résultats reportés)	49	10
Attribution/Utilisation des réserves libres	48	-101
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## DIRECTION

Rue de Savoie 1  
1530 Payerne  
T. 026 662 41 71  
direction.absmad@avasad.ch

## CMS D'AVENCHES

Place de la Gare 10A  
1580 Avenches  
T. 026 676 90 00  
cms.avenches@avasad.ch

## CMS DE MOUDON

Avenue de Cerjat 6  
1510 Moudon  
T. 021 905 95 95  
cms.moudon@avasad.ch

## CMS DE PAYERNE

Grand-Rue 19  
1530 Payerne  
T. 026 662 41 41  
cms.payerne@avasad.ch

## IMUD (INFIRMIER-ÈRE MOBILE URGENCES-DOMICILE)

T. 026 662 62 62



ABSMAD – ASSOCIATION BROYARDE POUR  
LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LE MAINTIEN À DOMICILE